HAL
open science

La “mauvaise langue” mérite-t-elle d’être étudiée ?

Catherine Filippi-Deswelle

To cite this version:

Catherine Filippi-Deswelle. La “mauvaise langue” mérite-t-elle d’être étudiée ?. Sous la direction de Florence Cabaret; Nathalie Vienne-Guerrin. Mauvaises langues !, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, 978-2-87775-567-2. hal-01779046

HAL Id: hal-01779046

https://normandie-univ.hal.science/hal-01779046

Submitted on 26 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAUVAISES LANGUES !

Sous la direction de
Florence Cabaret et Nathalie Vienne-Guerrin

PURH

Mauvaises langues !

Sous la direction de Florence Cabaret
et Nathalie Vienne-Guerrin

Presses universitaires de Rouen et du Havre

La « mauvaise langue » mérite-t-elle d'être étudiée ?

Catherine Filippi-Deswelle

INTRODUCTION

Dans le cadre du séminaire de l'ERIAC autour de l'axe thématique « conflits », organisé par Florence Cabaret et Nathalie Vienne-Guerrin à l'université de Rouen en 2006 et 2007 et intitulé « La guerre des langues », j'ai souhaité adopter une « approche linguistique de la guerre des langues ». Je me suis alors posé la question de « la mauvaise langue » et de son traitement sous l'angle de la diversité des usages linguistiques[1]. En fait, cela revient à poser le problème d'une langue considérée par certains comme étant en infraction par rapport à la langue de la norme dominante. Cela renvoie également à un type de conduite langagière, voire de conduite tout court.

J'évoquerai en premier lieu l'opposition qui existe en linguistique entre la langue correcte et la langue incorrecte – cette dernière faisant l'objet de condamnations de la part des grammairiens relevant de la grammaire prescriptive. Je développerai cette opposition classique à partir d'un article du linguiste Geoffrey K. Pullum de l'université de Californie (Santa Cruz), daté de 2006[2] et intitulé « Ideology, Power, and Linguistic Theory ». Il y explique que la grammaire prescriptive, et par essence normative, est du côté de l'idéologie et du pouvoir, c'est-à-dire du côté des conservateurs, tandis que le linguiste qu'il est se situe résolument du côté de la grammaire descriptive et explicative ; il s'inscrit donc dans le champ de la théorie linguistique – comme son titre l'indique – et dans une tout autre orientation idéologique. Le linguiste énonciativiste Patrice Larroque travaille également dans un cadre théorique non directif (non prescriptif) et a choisi comme

1. Un de mes étudiants de master 1, Victor-Emmanuel Horst-Descamps, a choisi de travailler sur le sujet suivant : *De la légitimité à étudier le « mal parler »* (université de Rouen, 2008-2009), en écho au séminaire « La guerre des langues » et à Larroque (2003).

2. Il s'agit de la version révisée de son intervention au congrès annuel de la Modern Language Association (MLA) du 30 décembre 2004 à Philadelphie. Aujourd'hui, Geoffrey K. Pullum enseigne à l'université d'Edimbourg.

objet d'étude l'anglais non standard. En effet, selon lui, « le "mal parler" mérite d'être étudié[3] ». Cela permet d'évoquer la question de la diversité des langues, de rappeler que cette diversité est de fondation et de poser leur hétérogénéité comme constitutive de leur développement et de leur grammaire. À partir de quelques exemples authentiques en langue française et en langue anglaise, je poserai le problème du rapport à la norme et au système linguistique dominant : certaines variétés de langue sont-elles en dehors du système linguistique ? J'aborderai donc le thème de la langue correcte/incorrecte dans le champ théorique de la variation linguistique et j'évoquerai le cadre linguistique dans lequel je travaille, c'est-à-dire la Théorie des opérations énonciatives (ci-après TOE) élaborée par le linguiste français Antoine Culioli. Pour ce dernier, il s'agit de construire une théorie du langage appréhendé à travers la diversité des langues naturelles et des textes[4]. L'étude de la variation y a naturellement toute sa place.

QUALITÉS ET DÉFAUTS DE LA LANGUE

La variation linguistique permet d'envisager le rapport à la norme de deux manières : d'une part, l'écart par rapport à la norme est compris comme une déviance – la langue déviante étant alors considérée comme l'illustration d'un mauvais usage de la langue « standard », celle de la norme de prestige ; d'autre part, on peut traiter l'écart comme une déviation – un autre chemin d'accès à la signification étant alors emprunté par le locuteur au parler autre, différent, que les linguistes anglo-saxons ont appelé *non standard*. Si l'on se place dans la première perspective, on peut essayer, avec Geoffrey K. Pullum[5], de dresser la liste des qualités et défauts de la langue, de ses vices et de ses vertus, d'après les tenants d'un réalisme conservateur sur le plan grammatical comme sur le plan politique[6].

---

3. Patrice Larroque, « Le "mal parler" mérite d'être étudié », dans *Correct, incorrect en linguistique anglaise*, CIEREC, Travaux 113, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2003, p. 69-80.

4. Antoine Culioli, *Variations sur la linguistique. Entretiens avec Frédéric Fau*, préface et notes de Michel Viel, Langres, Klincksieck, 2002, p. 80.

5. G. K. Pullum, « Ideology, Power, and Linguistic Theory », 2006, p. 6-9. url : people.ucsc.edu/~pullum/MLA2004.pdf.

6. Voici la synthèse en anglais de la liste des qualités et défauts liés à l'usage que l'on fait de la langue (*ibid.*, p. 7) : *nostalgia/change (decay and deterioration, either linguistic or social) ; classicism/adoption of an inferior form of language ; authoritarianism/social disgrace from using low-grade English ; aestheticism/ugliness and awkwardness ; coherentism/chaos, randomness, disorder ; logicism/irrationality ; commonsensism/silliness ; functionalism/ambiguity, misunderstanding, redundancy ; asceticism/laziness and sloppiness* [nostalgie/changement (décadence ; déclin linguistique ou social) ; classicisme/adoption d'un registre de langue inférieur ; autoritarisme/disgrâce sociale due à l'emploi d'un anglais de bas étage ; esthétisme/laideur et maladresse ; cohérence et ordre/chaos, hasard et désordre ; logique/irrationalité ; bon sens/stupidité ; transparence/ambiguïté, malentendu et redondance ; ascétisme/paresse et relâchement (ma traduction)]. G. K. Pullum fait explicitement le lien avec l'idéologie conservatrice en ces termes : « *One could hardly miss the buzzwords of political conservatism here: order, continuity, tradition, discipline, self-control, authority*

Tout d'abord, Pullum évoque le cas de la langue prestigieuse que, selon les puristes, en bons classiques (nostalgiques), il convient d'imiter à la lettre à moins de s'exposer au risque répréhensible de parler une langue inférieure. En effet, le fait d'adopter la langue correcte place le locuteur du côté de l'autorité établie des bons auteurs et de leurs canons esthétiques, ce qui lui permet d'échapper à la disgrâce sociale, qui se signale par l'emploi d'une langue laide et maladroite, et non belle et élégante. Les autres arguments en faveur de la langue correcte sont à chercher du côté de la cohérence, de la logique ; le locuteur montre ainsi qu'il sait raisonner, étant doté de bon sens, tandis que celui qui emploie une langue incorrecte est un être irrationnel qui, par là, s'expose au ridicule. On peut citer à cet égard l'introduction de la *Grammaire explicative de l'anglais* de Paul Larreya et Claude Rivière qui met en garde l'apprenant d'anglais non seulement contre les risques de mauvaise compréhension en cas de langue incorrecte mais surtout contre la peur du ridicule – ce qui est pour le moins surprenant dans le cadre d'une grammaire linguistique, non strictement normative :

> On fabrique une phrase parce qu'on désire communiquer. Si l'on veut être compris, il faut que la phrase soit grammaticale. Sinon on encourt le risque du malentendu ou, pire peut-être, du ridicule[7].

En fait, ces linguistes oscillent entre une position de grammairiens soucieux de la stricte observance de la règle grammaticale par les apprenants d'anglais et une position de linguistes défendant une conception raisonnée du langage (« la grammaire est un système très organisé ») selon laquelle « la description du sens d'une forme grammaticale consistera généralement à décrire l'opération (de nature mentale) que cette forme sert à exprimer[8] ». Cela ne les empêche pas de signaler les cas de variétés de langue non standard que les apprenants se doivent de comprendre, à défaut d'imiter[9]. Ce « choix » d'une « description de l'anglais dit standard[10] » est donc motivé par le fait qu'il convient non seulement d'en expliquer la grammaire mais surtout d'en enseigner les principes à des non-anglophones. Cette oscillation de points de vue entre grammaire normative et grammaire descriptive s'explique ainsi par un double objectif – comprendre l'anglais et le parler

– *and the inherent supremacy of the literate classes* » (*ibid.*, p. 9) [On ne saurait passer ici à côté des mots en vogue chez les conservateurs en politique : l'ordre, la continuité, la tradition, la discipline, la maîtrise de soi, l'autorité – et la suprématie propre aux classes instruites » (ma traduction)]. On se reportera aux p. 9-15 pour la réfutation argumentée de chacun de ces termes par G. K. Pullum.

7. Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, 3e éd., Paris, Pearson Longman, 2005, p. 8.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 7.

10. *Ibid.*

correctement –, le second prenant le pas sur le premier pour des raisons pédagogiques et institutionnelles[11] assumées par les auteurs.

On peut encore évoquer, avec Geoffrey K. Pullum, les arguments en faveur de la clarté de la langue allant à l'encontre de l'ambiguïté et de la redondance qui nuisent à l'efficacité de la communication, en se situant alors du côté de la fonction communicative de la langue. En résumé, on peut dire que conduite langagière et conduite tout court sont liées, relevant l'une et l'autre de la discipline et du *self-control*, de la maîtrise de soi, à des lieux d'une attitude négligente et même paresseuse que l'on peut (pourrait) déceler chez ceux qui ne font pas l'effort de se conformer à la langue correcte.

La manière de parler reflèterait ainsi un style de vie[12] et, d'ailleurs, Geoffrey K. Pullum signale que les ouvrages ayant précédé les grammaires linguistiques étaient des guides pour bien parler et donc plutôt des manuels sur le style. Il fait référence à l'un d'entre eux, fort célèbre aux États-Unis et réédité à plusieurs reprises, *The Elements of Style* de William Strunk Jr.[13]. Il y est fait état d'une langue figée, monolithique, en totale conformité avec l'anglais classique et pur des bons auteurs, à savoir de la langue du bon usage. En guise d'illustration, citons donc l'un des tenants de la « bonne langue », Elwyn Brooks White, co-auteur avec William Strunk Jr. de la révision de *The Elements of Style* en 1957, au sujet de l'adverbe *hopefully* :

> Hopefully. *This once-useful adverb meaning "with hope" has been distorted and now is widely used to mean "I hope" or "it is to be hoped". Such use is not merely wrong, it is silly. To say, "Hopefully I'll leave on the noon plane" is nonsense. Do you mean you'll leave on the noon plane in a hopeful frame of mind? Or do you mean you hope you'll leave on the noon plane? Whichever you mean, you haven't said it clearly. Although the word in its new, free-floating capacity may be pleasurable and even useful to many, it offends the ear of many others, who do not like to see words dulled or eroded, particularly when the erosion leads to ambiguity, softness, or nonsense*[14].
> (Cette expression, autrefois utile pour signifier « avec espoir », a subi une distorsion sémantique et s'emploie à présent dans le sens de « j'espère », « je l'espère » ou « on peut l'espérer ». Une telle utilisation est non seulement erronée mais stupide. Dire « Je prendrai, avec un peu d'espoir, l'avion de midi » est incompréhensible. S'agit-il de signifier que vous prendrez l'avion

11. Il s'agit bien évidemment de permettre aux apprenants de réussir leurs examens. À cet égard, G. K. Pullum (dans « Ideology, Power, and Linguistic Theory », art. cité, p. 3) fait remarquer qu'en fonction des situations (recherche d'emploi, entraînement scolaire), de telles injonctions prennent un caractère plus ou moins contraignant (*either mandatory or discretionary*) : mettre en garde quelqu'un face à un usage incorrect de la langue ne signifie par pour autant que l'on nie la réalité de telle pratique chez certains locuteurs ; cela invite à s'interroger sur le type de contexte dans lequel les injonctions sont prodiguées (présence ou absence de sanction institutionnelle ou professionnelle).
12. Et notamment une orientation politique, comme on l'a déjà indiqué.
13. William Jr. Strunk, *The Elements of Style* [1918], Boston, Allyn and Bacon, 2000.
14. William Strunk Jr. et Elwyn Brooks White, *The Elements of Style* [1918], 1957, p. 48.

> de midi dans un état d'esprit dominé par l'espérance ou bien que vous espérez être en mesure de prendre l'avion de midi ? Quoi qu'il en soit, vous ne vous êtes pas exprimé clairement. Bien que l'expression dans son nouvel emploi au positionnement libre soit amusante et même commode pour de nombreuses personnes, elle écorche les oreilles de beaucoup d'autres, qui n'apprécient pas qu'on affadisse ou qu'on érode le sens des mots, et ce tout particulièrement lorsque cette érosion conduit à l'ambiguïté, au manque de rigueur ou à l'absurdité[15]).

On retrouve l'idée du manque de clarté chez Larreya et Rivière, même si ces derniers classent sans difficulté *hopefully* parmi les « adverbes exprimant une modalité », signalant par là le chemin parcouru en plusieurs décennies vers l'acceptation de l'emploi modal en anglais standard :

> L'énonciateur prend position à l'égard de l'événement, ce qui est donc une modalité. L'adverbe porte sur l'ensemble de la phrase. Quand l'adverbe est en position initiale (c'est-à-dire, en fait, extérieur à la phrase), la relation entre la modalité (adverbe) et l'événement (phrase) est claire, mais ce n'est pas toujours le cas, car ces adverbes peuvent aussi apparaître en position médiane[16].

On pourrait souhaiter que ces linguistes évoquent le contexte dans lequel l'énoncé s'insère, ce qui, sans doute, permettrait de lever toute ambiguïté potentielle sur l'interprétation de la portée de la position syntaxique de l'adverbe. Même si l'emploi modal partage la position médiane, voire initiale, avec la valeur de manière[17], seul le recours à la situation d'énonciation pourra conduire à la juste compréhension de la position en question : soit en faveur du point de vue appréciatif de l'énonciateur sur les chances de réalisation de la relation prédicative, soit en faveur de la façon de mettre en œuvre le procès par le sujet de l'énoncé. Geoffrey K. Pullum, quant à lui, rassure l'auditeur/lecteur à ce sujet en lui prodiguant le conseil suivant : « *Examine real texts to see whether ambiguity is a threat. It hardly ever is*[18] ». (Regardez de près des textes authentiques pour voir si l'ambiguïté est une menace. C'est rarement le cas.) Cependant, avec Larreya et Rivière, on reste dans le domaine de la syntaxe descriptive et on est loin des propos normatifs de Strunk et White – enjoignant l'apprenant à éviter l'emploi modal – qui, sous couvert d'évoquer d'éventuels problèmes de compréhension liés au manque de clarté, rejettent comme déviante une telle innovation[19] dans la pratique de la langue anglaise.

---

15. Sauf mention contraire, toutes les traductions qui apparaissent dans cet article sont celles de l'auteur, Catherine Filippi-Deswelle.
16. *Ibid.*, p. 279.
17. *Ibid.*, p. 283.
18. G. K. Pullum, « Ideology, Power, and Linguistic Theory », art. cité, p. 13.
19. Voir Patrice Larroque, « Le "mal parler" mérite d'être étudié », art. cité, p. 70-71.

La « mauvaise langue » est ainsi assimilée à une langue incorrecte et inappropriée, qu'il convient de proscrire absolument. Un tel jugement provient de l'auditeur, lui-même locuteur de la « bonne langue », celle du bon usage. Cette condamnation passe par le canal de la perception auditive et donc par l'organe de l'oreille. Ce mode de perception se révèle être partiel, voire partial, en faisant de l'auditeur un évaluateur pratiquant un audit des propos d'autrui en fonction de critères socio-culturels, moraux, affectifs et esthétiques plutôt que d'ordre strictement linguistique, dans la mesure où les propos jugés déviants lui « écorchent les oreilles[20] ». Si l'on en croit cette approche, en entendant quelqu'un dire, « c'est notre équipe qui zont gagné », il est probable que l'auditeur aura le sentiment qu'une telle façon de s'exprimer en français n'est ni bonne, ni correcte, ni belle, mais relève bel et bien d'une langue en infraction.

Geoffrey K. Pullum dénonce ici une tentative déguisée de la part des idéologues prescriptivistes (« *prescriptive ideologues*[21] ») qui consiste à imposer un point de vue subjectif, fondé sur des affects non avoués, en le faisant passer pour un point de vue objectif, qui se veut raisonné et prétendument partagé :

> *The whole appeal to offense of a generic ear (which White appeals to repeatedly in his contributions) is disingenuous. White should simply have said, "I don't like this usage." To which the obvious answer is, then don't use it. What is going on here is a dishonest attempt to universalize one's personal taste without admitting to having done that*[22].
> (Le fait de référer aux oreilles offensées d'auditeurs lambda – de manière récurrente dans les contributions de White – est hypocrite. White aurait dû se contenter de dire : « Je n'aime pas cet emploi. » Ce à quoi il convient de répondre : « Eh bien, ne l'utilisez pas ! » Ce dont il est en fait question, c'est d'une tentative malhonnête de doter ses goûts personnels d'un caractère universel sans pour autant le reconnaître).

Il conviendrait donc de faire la part des choses entre la langue telle qu'elle est parlée et la personne qui la parle. Geoffrey K. Pullum se demande si l'on peut raisonnablement attendre des bons auteurs qu'ils mènent une vie exemplaire – ce qui établirait à coup sûr un lien entre la faculté d'écrire dans une syntaxe correcte et la rigueur d'une vie bien disciplinée[23] – afin de mieux le contester dans un deuxième temps :

> *One can hardly think that the ability to write great and memorable Standard English goes along with jogging before breakfast, a clean life, avoidance of*

20. Soit, en anglais, *offend the ear* dans la réédition par William Strunk Jr. et Elwyn Brooks White de *The Elements of Style*, *op. cit.*, p. 48.

21. G. K. Pullum, « Ideology, Power, and Linguistic Theory », art. cité, p. 10.

22. *Ibid.*, p. 10-11.

23. « *A link between grammatically correct writing and self-discipline* » (*ibid.*, p. 13).

> *addictions, and disciplined control over one's own evil or debauched urges*[24]. (On ne peut guère avancer que la capacité d'écrire dans un superbe anglais standard, susceptible de passer à la postérité, va de pair avec un mode de vie consistant à faire son *jogging* avant le petit-déjeuner, et à mener une vie saine, sans addiction, en tenant à distance ses penchants à la débauche par une rigoureuse discipline de soi).

BON USAGE ET USAGE DE LA LANGUE

Par ailleurs, il ne faudrait pas confondre le bon usage et l'usage. Dans le premier cas, on s'inscrit dans une logique de jugement normatif, tandis que dans le second, il s'agit de refléter la manière dont les locuteurs parlent la langue dans leur vie de tous les jours. Il convient donc de s'intéresser à la langue en circulation, à savoir aux variétés de langue véhiculaire et vernaculaire sans exclusive. Le bon usage est un type d'usage fixé par une classe restreinte d'individus en fonction de critères évoqués précédemment et érigé en modèle prestigieux à imiter ; il a donc été obtenu à partir d'un consensus provenant d'une classe sociale partageant la même idéologie et la même conception du pouvoir (y compris linguistique) – ce qu'on appelle la classe dirigeante dominante. On a vu que Geoffrey K. Pullum mettait en évidence le lien qui existe entre le bon usage des idéologues prescriptivistes et le conservatisme en politique[25]. Or, derrière la norme linguistique, il y a bien une origine politique et socio-économique dans la mesure où l'anglais standard actuel provient d'un dialecte (ou variété de langue géographique) qui a été privilégié parce que c'était celui de la Cour de Londres à l'âge du Moyen-Anglais tardif (au XVIe siècle).

Dans son ouvrage intitulé *Les Variétés de l'anglais*, le linguiste François Chevillet explique que ce n'est pas seulement dans la langue de Chaucer, mais aussi dans l'anglais de la Chancellerie (des documents légaux et administratifs après 1340) qu'il faut rechercher l'origine de l'anglais standard en ce qu'« ils présentent des traits dialectaux des Midlands », auxquels se sont adjoints des « traits septentrionaux dont la présence s'explique par l'émigration substantielle de provinciaux vers la capitale[26] ». L'influence des universités d'Oxford et de Cambridge a été tout aussi notable. Dans le choix d'un dialecte de prestige (*prestige dialect*[27]) se rejoignent, on le voit, des critères d'ordre politique (au sens large) et géographique. On peut aisément imaginer que si la Cour avait été au Nord de l'Angleterre, la norme linguistique serait tout autre aujourd'hui. François Chevillet[28] indique que c'est au XVIIIe siècle que des tentatives pour fixer l'usage de l'anglais standard voient le jour avec l'édition des grands dictionnaires et

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*

26. François Chevillet, *Les Variétés de l'anglais*, Paris, Nathan Université, 1991, p. 67.

27. G. K. Pullum, « Ideology, Power, and Linguistic Theory », art. cité, p. 5.

28. François Chevillet, *Les Variétés de l'anglais*, *op. cit.*, p. 68.

l'entreprise encyclopédique, sur les plans du lexique et de l'orthographe, de la grammaire et de la prononciation (dictionnaires d'orthoépie), produisant par cette normalisation l'anglais du bon usage. À côté de la part de choix conscient en faveur de telle norme linguistique, il y a également une part accidentelle, imprévisible, liée notamment à la localisation géographique et à son incidence sur le type d'anglais s'y trouvant associé. Il est bien connu que l'anglais standard n'a qu'une seule négation syntaxique, or c'était là une des particularités de l'anglais de la région de Londres à cette époque :

> *As it happens, accidents of history accorded such prestige to a southern British dialect that had lost negative concord. But there is no reason things had to be that way. [...] It is purely an accident that English developed in a way that had the dialect that lost negative concord eventually coming out on top and used in government*[29].
> (Il se trouve que ce sont les hasards de l'histoire qui ont attribué un tel prestige à un dialecte parlé au sud de l'Angleterre ayant perdu l'usage de la négation multiple. Or rien ne peut justifier une telle nécessité. [...] C'est purement par accident que la langue anglaise s'est développée à partir d'un dialecte ayant délaissé la négation multiple, devenu majoritaire et employé par les classes sociales au pouvoir).

De nombreuses autres variétés d'anglais ont la double négation (« *I ain't got no money*[30] ») comme en français (« Je n'ai pas d'argent »). La part du hasard dans la fixation de la norme est donc considérable et peut conduire à une variété de prestige à laquelle il manque une propriété syntaxique majeure, car considérée comme la norme dans d'autres variétés. L'anglais standard est donc un dialecte parmi d'autres utilisé comme modèle. On ne peut même imaginer plus hétérogène lorsque l'on fait la synthèse de son élaboration :

> L'anglais standard est à la croisée des chemins : dialecte de l'Est (voire du Sud-Est, voir le kentois du v.a. [vieil-anglais]), des Midlands de l'Est et de l'Ouest (voir l'anglien du v.a.) et saxon occidental du Nord : on comprend son manque d'homogénéité linguistique, l'apparentant à une espèce de pot-pourri dialectal, de creuset à l'intérieur duquel des traits disparates se sont amalgamés au fil des siècles[31].

---

29. G. K. Pullum, « Ideology, Power, and Linguistic Theory », art. cité, p. 5.

30. Cet exemple reflète un usage d'aujourd'hui comme d'hier ; citons à ce propos un extrait de « Maggie, A Girl of the Streets » de Stephen Crane dans *The Red Badge of Courage and Other Stories* (Oxford Paperbacks, 1976 [1893] : p. 245-246) : « *A drunken man, reeling in her pathway, began to roar at her. 'I ain' go' no money!' he shouted, in a dismal voice. He lurched on up the street, wailing to himself: 'I ain' go' no money. Ba' luck. Ain' go' no more money.'* » Larroque cite le cas de « *'I don't have no money.'* » (Patrice Larroque, « Le "mal parler" mérite d'être étudié », art. cité, p. 74.) Évoquons encore, comme exemple de double négation, la célèbre chanson des Rolling Stones : « *(I Can't Get No) Satisfaction* » (Album *Out Of Our Heads*, DECCA, 1965).

31. François Chevillet, *Les Variétés de l'anglais*, *op. cit.*, p. 67.

Les décisions d'érudits influents ont ensuite eu leur part au cours du XVIIIe siècle, notamment sur le plan morphosyntaxique si l'on évoque encore le cas de la négation en anglais. En effet, François Chevillet[32] confirme que l'usage proscrit de la double négation est bien le fait des puristes d'alors en citant les travaux de James Milroy : « *The eighteenth century was the century of syntactic prescription: many grammatical prohibitions, such as avoidance of the double negative, originate from that century*[33] » (Le dix-huitième siècle est le siècle de la prescription syntaxique : nombre d'interdictions grammaticales, telles que le rejet de la double négation, en sont issues). Il y a donc lieu de distinguer l'usage du bon usage.

SYSTÈME(S) LINGUISTIQUE(S) ET TYPES DE CONFORMITÉ

Selon Geoffrey K. Pullum, ce que l'on appelle une grammaire linguistique doit se fonder sur la stricte observation du réel, de la langue telle qu'on la parle véritablement. Le linguiste énonciativiste Antoine Culioli, pour sa part, ne cesse d'article en article de réhabiliter l'étude du parler quotidien tant décrié par les puristes. Il s'est notamment attelé à l'analyse de la locution « non mais, des fois ! » en français oral[34]. Voici la position qu'il défend à l'encontre de celle de B. Russel :

> À l'époque où il écrit les lignes qui suivent, B. Russel n'a pas encore abandonné ses critiques contre le « langage ordinaire ». En réponse à Max Black, il déclare : "*But that does not prove that we ought, in our attempt at serious thinking, to be content with ordinary language, with its ambiguities and its abominable syntax. I remain convinced that obstinate addiction to ordinary language in our private thoughts is one of the main obstacles to progress in philosophy*[35]." Et si l'on inversait la remarque ? La philosophie (et la linguistique) tireraient avantage d'une réflexion sur les langues telles qu'elles sont et non sur le langage tel qu'il devrait être[36].

Claudine Normand propose la synthèse suivante de l'approche culiolienne dans ses entretiens avec Antoine Culioli :

> Vous, vous ne partez pas de problèmes déjà répertoriés, à mon avis, et bien étudiés par d'autres, mais de phénomènes particuliers du langage ordinaire

32. *Ibid.*, p. 68.

33. James Milroy, « The History of English in the British Isles », dans P. Trudgill (dir.), *Language in the British Isles*, Cambridge University Press, 1984, p. 5-31, p. 13-14.

34. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, t. 3, Gap, Ophrys, coll. « l'Homme dans la langue », 1999, p. 135-141.

35. Qui signifie : « Mais cela ne prouve pas qu'il faille, dans notre effort de réflexion sérieuse, nous contenter de la langue ordinaire, avec ses ambiguïtés et sa syntaxe atroce. Je reste convaincu que la pratique obstinée du langage ordinaire dans notre réflexion privée constitue l'un des pires obstacles au progrès philosophique. »

36. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, *op. cit.*, p. 77.

> [...] de préférence minuscules et comme tels négligés. Vous les produisez dans des énoncés que vous travaillez de façon classique, par des manipulations, mais aussi par des gloses. Avec ces gloses, vous voulez mettre en évidence les conditions qui rendent possibles ces énoncés et la variabilité de leurs emplois, et aussi ce que vous appelez des *chréodes* et des impossibles[37].

Avant de revenir sur le terme « chréodes », je souhaiterais m'attarder sur celui de « conditions » de possibilité d'emploi. De l'usage au singulier, on va prendre en compte les usages au pluriel et s'intéresser à la diversité des énoncés effectivement produits et compris. Ce qui régit la grammaire, ce sont des principes constitutifs et non régulateurs, comme le rappelle Geoffrey K. Pullum à la suite de John Searle[38] :

> *Whether they [natural languages] are standard languages, non-standard dialects, or undescribed tribal languages of preliterate peoples does not matter: all have correctness conditions. [...] They do not regulate the use of the language, in the sense that one could use it either in ways that comply or in ways that don't; they constitute the language, in the sense that not respecting them amounts to not using it at all but doing something else instead. [...] The correctness conditions of a language, by definition, provide full justification for any true claim to the effect that some expression is or is not well formed in the language*[39].
> (Qu'elles soient des langues standard, des variétés de langue non standard, ou des langues tribales non encore étudiées, parlées par des peuples sans instruction, ces distinctions importent peu : les langues naturelles disposent toutes de conditions de correction. [...] Ces dernières ne régulent pas l'utilisation de la langue, au sens où l'on pourrait l'employer soit d'une façon qui convient, soit d'une manière qui ne convient pas ; elles sont constitutives de la langue, au sens où le non respect de ces conditions équivaut à ne pas l'utiliser mais à faire autre chose à la place. [...] Les conditions de correction d'une langue fournissent, par définition, les moyens de juger de la bonne ou de la mauvaise formation de telle expression dans cette langue).

Avec la linguistique moderne de Ferdinand de Saussure[40], on voit ainsi se profiler l'idée de système linguistique et d'énoncés régis par des règles de bonne formation. L'analyse de tout fait de langue (écrit ou parlé ; standard ou non standard) permet en effet de prendre conscience du fait que « notre activité symbolique est [...] régulée par un certain nombre de contraintes qui imposent une certaine *forme* », ce que les linguistes nomment une

---

37. Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Gap, Ophrys, coll. « l'Homme dans la langue », 2005, p. 191.
38. John R. Searle, *Speech Acts, An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.
39. G. K. Pullum, « Ideology, Power, and Linguistic Theory », art. cité, p. 1-2.
40. Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. Tullio de Mauro, Paris, Payot-Rivages, 1995 (1re éd. : Genève, 1916).

« bonne forme[41] ». Il s'agit ainsi de retracer le cheminement (le plus souvent non conscient) de notre activité de langage et de rendre compte de la bonne ou de la mauvaise formation des énoncés – il découle de ce qui précède que l'opposition « bon/mauvais » est à prendre au sens de conforme ou non conforme au fonctionnement des systèmes linguistiques sous examen. Il ne faut donc pas voir dans l'emploi de ces termes une réminiscence de l'influence des puristes, mais plutôt la trace de lois internes au fonctionnement du langage et relevant de contraintes présidant à l'expression et à la compréhension de la signification. Un énoncé bien formé se doit d'obéir aux règles phonologiques, morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques qui permettent de construire le sens pour l'auditeur-interlocuteur. En effet, la notion de système est basée sur l'emploi de formes qui fonctionnent en opposition, aussi bien sur l'axe horizontal (axe syntagmatique) des éléments combinables les uns à la suite des autres dans la chaîne parlée, que sur l'axe vertical (axe paradigmatique) du choix de telle unité à la place de telle autre, possible ou impossible. Dans la TOE d'Antoine Culioli – qui, comme on l'a dit, est une théorie linguistique fondée sur l'usage, et notamment sur celui de la langue parlée – on refuse de dissocier l'étude du langage (de la « langue ») de celui de la « parole » (contrairement à Saussure[42]) et on insiste sur l'étude des énoncés en contexte :

> Venons-en donc à l'objet de la linguistique et à une description schématique de ses méthodes. Je dirai que la linguistique a pour objet l'activité de langage appréhendée à travers la diversité des langues naturelles (et à travers la diversité des textes, oraux ou écrits). J'insiste bien sur les deux points : d'un côté, je dis que l'objet de la linguistique est l'activité de langage (elle-même définie comme opérations de représentation, de référenciation et de régulation) ; d'un autre côté, je dis que cette activité nous ne pouvons l'appréhender, afin d'en étudier le fonctionnement, qu'à travers des configurations spécifiques, des agencements dans une langue donnée. L'activité de langage renvoie à une activité de production et de reconnaissance de *formes*, or, ces formes ne peuvent pas être étudiées indépendamment des textes, et les textes ne peuvent être indépendants des langues[43].

Ainsi, le terme anglais *correctness* n'est pas davantage empreint de relents normatifs que celui de « bonne formation » en français, hérité de la tradition logique et linguistique. Antoine Culioli justifie son emploi en ces termes :

> Le logicien est extrêmement précieux, parce qu'il rappelle qu'on n'a pas n'importe quoi. Or le problème de la diversité des langues rapportée au

41. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, t. 1, Gap, Ophrys, coll. « l'Homme dans la langue », 1990, p. 90.

42. Voir Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, *op. cit.*, p. 32.

43. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 14.

> langage comme renvoyant à une universalité – je n'ai pas dit « universalisme » – c'est justement ce que j'appelle le contingent, les « chréodes », chemins nécessaires mais en même temps contingents. C'est qu'on a du spécifique, du singulier mais, en même temps, ce singulier est compatible avec d'autres singularités sans que ça aboutisse à une sorte de socle fixe autre que ce que j'appelle *invariant*, c'est-à-dire que ce n'est pas du n'importe quoi[44].

Il s'agit de rendre compte du possible (« les chréodes » en tant que « chemins nécessaires mais en même temps contingents ») et de l'impossible linguistique en fonction d'un certain nombre de critères de compatibilité ou d'incompatibilité. On évoquera en premier lieu le concept de grammaticalité, par opposition à celui d'agrammaticalité, soit ce qui est permis, autorisé par les lois du système linguistique à côté de ce qui ne l'est pas (ce qui est signalé par un astérisque) : « *the sun is shining* versus **sun is the shining* ». En second lieu, on doit tenir compte du concept d'interprétabilité. Si, en effet, je dis « *the machine is sleeping* », l'énoncé est grammatical dans la mesure où il comporte un groupe nominal et un groupe verbal accordé et bien positionné – en anglais et en français le groupe nominal sujet étant placé à gauche du groupe prédicatif dans un énoncé déclaratif positif ; en revanche, il est ininterprétable car il ne réfère pas, il n'est pas conforme à l'univers extralinguistique. Il faut le remplacer par « *the baby is sleeping* » pour obtenir un énoncé bien formé, à savoir grammatical et interprétable : il faut un sujet animé humain ou assimilé (et non inanimé) avec le verbe « dormir » en anglais comme en français pour que la suite d'unités linguistiques fasse sens. Cela revient à rechercher une cohérence morphosyntaxique, sémantique et pragmatique, en un mot énonciative, sans oublier les facteurs phonologiques et prosodiques. À partir du critère d'interprétabilité, on entrevoit la possibilité de rencontrer des énoncés qui réfèrent à l'univers extralinguistique, et sont par là compréhensibles, sans être entièrement conformes aux règles du système linguistique en vigueur, comme pour « c'est notre équipe qui zont gagné » évoqué précédemment. On en arrive à forger le concept de recevabilité/irrecevabilité, fondé sur l'intelligibilité de l'énoncé, avec ses différents degrés allant du peu acceptable au douteux, et même jusqu'au rejet total. Il y a là une part de conventionnel, d'arbitraire, dans la mesure où les lois du système linguistique échappent aux décisions des locuteurs. Mais il y a une marge où les écarts possibles trouvent leur place, ces écarts étant consacrés par l'usage propre à une partie des locuteurs.

J'évoquerai aussi brièvement les apports de la dialectologie du XIXe siècle qui a étudié les variétés dialectales et également idiolectales[45], ainsi que ceux de la sociolinguistique qui a permis leur étude en situation, en mettant en avant la notion de contexte. En effet, comme indiqué précédemment,

---

44. Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, *op. cit.*, p. 78.

45. Voir François Chevillet, *Les Variétés de l'anglais*, *op. cit.*

l'énoncé ne peut être isolé ni de son producteur (le locuteur) ni de la situation dans laquelle il est produit. La variation se rencontre d'une langue à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'un idiome national. Un même locuteur emploiera la langue standard selon ses différents registres (soutenu, courant, familier, populaire, argotique ou vulgaire) et/ou la langue non standard en fonction de son interlocuteur et du contexte de production de l'énoncé[46]. De même, dans le cadre des théories de l'énonciation, il s'agit d'étudier la mise en fonctionnement du système linguistique à partir d'énoncés produits en contexte sans porter sur ces derniers ou sur le locuteur (que l'on appelle « énonciateur ») de jugement de valeur. On accepte l'idée que la diversité est de fondation sans que cela remette en cause la question de la norme. On est parfaitement conscient du fait que certaines variétés de langue ont tel ou tel statut privilégié. C'est la raison pour laquelle, en linguistique, on parle de variétés « standard » plutôt que correctes, à côté de variétés qui s'en écartent et sont dites « non standard » et non plus incorrectes.

Peut-on néanmoins envisager que de telles variétés soient hors système ? La réponse des linguistes est qu'elles forment bel et bien système à l'intérieur de leur variété non standard, mais aussi par rapport à la ou aux variétés standard. Si je reprends l'exemple de la double négation en anglais avec « *I ain't got no money* », certains diraient que cela écorche leurs oreilles ou que c'est illogique parce que deux négations s'annulent, mais il reste que c'est parfaitement interprétable[47], notamment pour un locuteur partageant la même variété de langue et ayant accès au fonctionnement de la double négation. Selon Geoffrey K. Pullum, les différentes variétés de langue ont des conditions de bonne formation différentes (même légèrement), ce qui le conduit à adopter la position suivante au sujet de l'anglais afro-américain :

> *It isn't irrational to propose teaching AAVE [African American Vernacular English] speakers how to use Standard English. But it is irrational to go into paroxysms of fury about the idea of taking AAVE seriously as a separate linguistic system with its own somewhat different syntactic correctness conditions*[48]. (Il n'est pas irrationnel de proposer aux locuteurs de l'anglais afro-américain d'apprendre l'usage de l'anglais standard. Mais il est irrationnel d'entrer dans une fureur extrême lorsqu'il s'agit de considérer l'anglais afro-américain comme un système linguistique à part entière, doté de conditions de correction syntaxiques quelque peu différentes).

Pour sa part, Antoine Culioli affirme, dans son article intitulé « Existe-t-il une unité de la négation ? », que le linguiste ne peut échapper au questionnement leibnizien suivant : « pourquoi les choses existent-elles ainsi et pas autrement[49] ? » Le critère retenu par la linguistique explicative est

46. Voir Patrice Larroque, « Le "mal parler" mérite d'être étudié », art. cité, p. 71-72.

47. *Ibid.*, p. 69.

48. G. K. Pullum, « Ideology, Power, and Linguistic Theory », art. cité, p. 2.

49. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, *op. cit.*, p. 68.

donc celui de l'intercompréhension et son objectif est la recherche de ce qui peut y nuire ou au contraire la favoriser. Si la « mauvaise langue » – le « mal parler » selon Patrice Larroque – est interprétable, alors elle/il mérite d'être étudié. Patrice Larroque s'y emploie lorsqu'il propose une définition de l'anglais non standard :

> L'anglais non standard renvoie à un usage linguistique qui n'est pas soumis aux mêmes règles que l'anglais standard et qui, par conséquent, se démarque par rapport aux attentes des utilisateurs de la langue. […] On fait l'hypothèse que l'anglais standard et l'anglais non standard sont en fait deux ou plusieurs manifestations d'une même langue (ou d'un même dialecte) qui se différencie par un certain nombre d'aspects spécifiques mais qui sont néanmoins représentatifs de la flexibilité de l'anglais. Il s'agit de deux (ou plusieurs) variétés d'anglais, mais les marques et ce qui est marqué ne sont pas répartis de la même manière dans les deux discours[50].

On peut donc faire une analyse grammaticale d'autres pratiques linguistiques d'une même langue parce que « les deux variétés (standard et non standard) participent d'un même système : le va-et-vient entre les deux est constant, elles s'éclairent mutuellement et elles contribuent à une meilleure compréhension non seulement de l'anglais, mais aussi plus généralement de l'activité langagière[51] ». On ne se situe plus dans une conception de l'usage comme relevant d'un donné figé, monolithique, que l'on se doit de reproduire par imitation à la manière d'un héritage reçu, auquel on ne peut rien changer. Dans la perspective variationniste, voire ontogénétique, ce sont les locuteurs qui vont valider (ou qui ont validé au début des états de langue) *a posteriori* (ou non) un énoncé dans le cadre de l'intercompréhension, et ce dans une relation entre pairs. On passe ainsi d'une vision verticale à une vision horizontale de l'établissement de l'usage. Geoffrey K. Pullum en fait la démonstration éclatante :

> *Human language is systematic and stable to a degree that is quite astonishing. Negative concord provides an excellent example. It was clearly present in early Middle English (there is evidence in Chaucer). It has survived to this day among millions of speakers all over the world despite the fact that their dialects are not just recognizable as non-standard but often condemned as sub-standard. Think how robust the negative concord phenomenon must be to last 700 years and spread among working people all over the world in defiance of the authority of the high-prestige speakers at NRP, the BBC, Buckingham Palace, MLA meetings*[52].
>
> (Le langage humain est systématique et stable à un degré tout à fait étonnant. La négation multiple en offre un excellent exemple. Elle était bien

50. Patrice Larroque, « Variation et représentation linguistique », *Anglophonia* , nº 18, 2005, p. 205-216, p. 207-208.

51. *Ibid.*, p. 214.

52. G. K. Pullum, « Ideology, Power, and Linguistic Theory », art. cité, p. 13.

> présente au début du Moyen-Anglais (comme attesté chez Chaucer). Elle a survécu jusqu'à nos jours chez des millions de locuteurs de par le monde, bien que leur variété de langue soit non seulement considérée comme non standard mais plus souvent encore stigmatisée comme inférieure. Voyez comme le phénomène de la négation multiple est robuste, puisqu'il dure depuis sept cents ans et qu'il s'est étendu aux classes populaires à travers le monde en réaction à l'autorité des locuteurs de l'anglais prestigieux du NRP, de la BBC, de Buckingham Palace, et des rencontres de la MLA).

TÉLÉONOMIE ET AJUSTEMENT

Dans la TOE d'Antoine Culioli, il s'agit en particulier d'élaborer « une théorie générale de l'accessibilité » :

> L'idée fondamentale est que toute mise en relation (x R y) équivaut à la construction d'un chemin d'accès entre *x* et *y* (eux-mêmes construits). De là découlent plusieurs conséquences : le chemin est-il libre ou existe-t-il des obstacles ? […] Autre question : le chemin est-il unique, ou l'un des chemins possibles ? S'il n'y a qu'un seul chemin, ce chemin peut-il bifurquer ou non ? Parler d'accès implique que l'on se demande d'où l'on part, à quoi l'on accède, s'il existe un frayage initial, quelles sont les forces qui déclenchent ou laissent faire le cheminement, par propension, par contrainte ou par indifférence[53].

L'objectif est d'étudier le ou les chemins menant à l'interprétation des énoncés, et ce y compris dans le cadre d'une langue non standard. En cela, il s'agit de rendre compte de la « sorte de force interne, d'ordre… sémiotique ou sémantique, qui est à l'œuvre[54] » et qui a trait à « toutes les pratiques humaines » en ce que cela rejoint l'anthropologique[55]. À ce propos, il ne faudrait pas croire qu'Antoine Culioli opte pour le finalisme. C'est la raison pour laquelle il a emprunté aux Stoïciens le concept de *telos* (« élan », « but », « orientation ») sans pour autant – on l'aura compris – lui conférer un emploi moral ou finaliste. En relation avec les travaux du biologiste Jacques Monod[56] d'une part, et ceux du psycholinguiste Guy Cellérier[57] de l'autre, il a notamment forgé le concept de téléonomie :

> La téléonomie c'est la capacité – au fond, c'est l'activité interne orientée, constructive et régulée – *d'avoir des pro…* – alors on va faire comme

53. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, *op. cit.*, p. 91.

54. À ce sujet, Culioli précise que « là, on est proche du *logos*, d'une forme de rationalité » (Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, *op. cit.*, p. 158).

55. *Ibid.*, p. 158-159.

56. Jacques Monod, *Le Hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Paris, Seuil, 1970.

57. Guy Cellérier, « Structures cognitives et schèmes d'action », *Archives de psychologie*, nº 180, mars 1979, p. 87-104 et nº 181, juin 1979, p. 107-122.

> Heidegger – d'avoir des *pro*-jets [...] cet élan, à la fois effort et tendance à maintenir le dynamisme d'un système ouvert au contact avec l'imprévu[58].

D'un côté, il s'agit là d'une « propriété universelle du langage » et, d'un autre côté, la téléonomie concerne « l'activité propre d'un sujet qui, en quelque sorte, dépend d'autre chose que des propriétés du langage » pour reprendre les termes de Claudine Normand[59]. Antoine Culioli complète en précisant que l'on « recherche ce qui convient », à savoir « le geste convenable », « approprié » ; en cela, on rejoint ce qu'il appelle la valuation en « *bon* et *mauvais*, au sens le plus primitif du terme » puisqu'il y a ce qui est approprié et ce qui ne l'est pas, par rapport au but que le sujet s'est donné[60].

En tant que linguiste, il applique ce concept à la production et à la compréhension (reconnaissance) des énoncés. Il s'intéresse donc tout à la fois aux cas où, dans la communication, « ça réussit » et aux cas où « ça rate » car la notion de *telos* est liée aux concepts de « projet », comme on l'a vu, et de « succès/non succès » : « c'est le problème de l'ajustement qui est posé[61] ». Ainsi, il y a une homogénéité au-delà de la diversité des langues et des variétés de langue dans la mesure où, à travers de telles variations linguistiques, on peut retracer le cheminement de notre activité signifiante régulée par nos pratiques humaines. En partant des états de langue divers et variés, variables, on pourrait tout autant parler d'une hétérogénéité orientée. La citation précédente, relative à « l'élan » propre « à maintenir le dynamisme d'un système ouvert au contact avec l'imprévu[62] », indique que tout énoncé tend en quelque sorte naturellement – de façon inhérente, constitutive au langage – vers quelque chose de compréhensible : il y aurait, quel que soit le type de langue (standard/non standard), une orientation qui conduit à la compréhension. Le seul obstacle serait non pas de l'ordre du correct/incorrect, mais de l'ordre du compréhensible/incompréhensible. Ensuite, on peut considérer qu'il y a différents chemins d'accès dans la construction de la compréhension, ces derniers n'étant pas forcément aisément accessibles pour autrui. Comme déjà exposé plus haut au sujet de l'usage, on passe ici d'une vision verticale à une vision horizontale de l'intercompréhension où, au besoin de juger le parler de l'autre de façon normative, on substitue le désir et l'effort de comprendre en quoi ce mode d'énonciation *convient*. Cela demande en effet de partir du principe que le sujet parlant a quelque chose à dire. Cela suppose alors de faire jouer son imagination et sa créativité et de mettre en œuvre ses qualités d'écoute et d'ouverture d'esprit (et aussi de cœur) en vue de le comprendre. Antoine Culioli affirme que « l'activité de langage est signifiante dans la mesure

---

58. Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, *op. cit.*, p. 261, p. 264.

59. *Ibid.*, p. 264.

60. *Ibid.*, p. 265.

61. *Ibid.*, p. 262-263.

62. *Ibid.*, p. 264.

où un énonciateur produit des formes pour qu'elles soient reconnues par un co-énonciateur comme étant produites pour être reconnues comme interprétables[63] ». C'est ensuite au tour du co-énonciateur, « du lecteur, de l'auditeur, de faire son travail » s'il le souhaite : « il faut qu'il en éprouve le besoin[64] ». L'énonciateur, pour sa part, se fait ou non comprendre, sans qu'il puisse à coup sûr s'assurer du succès de son entreprise énonciative.

ÉTUDES DE CAS

En guise d'illustration, je vais reprendre l'exemple déjà évoqué – « C'est notre équipe qui zont gagné » – et le contextualiser avant de l'expliquer. Il s'agit d'un énoncé de ma fille âgée de 7 ans et demi en 2007 et produit à la sortie de l'école. La « mauvaise langue » est ici celle de l'enfant. L'impression globale d'incorrection provient, d'une part, du « z » phonétique parasite (« qui zont gagné ») et, d'autre part, de l'accord non congruent en français entre un groupe nominal sujet au singulier et un groupe verbal au pluriel. Mais, au-delà de ces écarts grammaticaux, l'énoncé demeure compréhensible dans le cadre de son énonciation : celui de la langue de l'enfant. La linguiste Aliyah Morgenstern, dans son article intitulé « Le langage de l'enfant est-il linguistiquement correct ? », précise que « certains énoncés produits par les enfants fonctionnent *parce que* ce sont des enfants et seraient irrecevables en "langue adulte"[65] ». Elle inscrit ses travaux dans une optique qui permet de « changer de perspective » en essayant de « prendre le point de vue de l'enfant pour considérer autrement son acquisition du langage[66] ». De fait, si l'on regarde de plus près le noyau nominal « équipe », au-delà de la catégorie du nombre « singulier » qui renvoie bien à une équipe et non à plusieurs – le pluriel étant tout à fait possible dans un autre contexte (« Les deux équipes se sont surpassées ») –, on s'aperçoit que, tout en renvoyant syntaxiquement et sémantiquement à une seule unité, le sémantisme du nom réfère à une collection d'individus. C'est ainsi qu'Emma l'a compris et employé, l'accord verbal au pluriel marquant syntaxiquement cette référence sémantique à la collectivité. Elle a ainsi effectué une opération de catégorisation de la base nominale en fonction de l'interprétation croisée de divers critères linguistiques : le nombre morphologique du singulier n'est pas seulement un marqueur sémantique de l'unique (fonctionnement dénombrable ou discontinu discret du nom individuable jusqu'à l'unité) mais se comprend également comme indicateur de renvoi au multiple différencié à l'intérieur d'une seule et même unité pourvu qu'elle ait des

63. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, *op. cit.*, p. 39.

64. Antoine Culioli et Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, *op. cit.*, p. 113.

65. Aliyah Morgenstern, « Le langage de l'enfant est-il linguistiquement correct ? », dans *Correct, incorrect en linguistique anglaise*, *op. cit.*, p. 111-112.

66. *Ibid.*, p. 112.

propriétés sémantiques de discernabilité interne de ses occurrences. En cela, sans le savoir, Emma a rejoint la syntaxe de l'anglais standard qui comprend le cas des noms collectifs facultatifs[67] avec un accord verbal au singulier ou au pluriel en fonction de la manière dont l'énonciateur envisage la référence du nom : globalement (accord au singulier) ou comme une collection d'individus (accord au pluriel), comme dans les exemples suivants : « *Our team has won the football match/our team have won the football match.* » On traduira par « Notre équipe a gagné/remporté le match de foot » dans les deux cas, car la distinction entre globalité et individualité n'est pas retenue comme pertinente dans le système linguistique du français standard.

Le problème du « z » relève d'une segmentation de la chaîne parlée selon deux syllabes distinctes calquées sur « il/elle zont » (pour « ils/elles ont ») – comme dans l'emploi courant de « navion » (dans « le navion »), provenant de la liaison de la consonne et de la voyelle dans « un avion » interprétée littéralement comme « un navion », et donc comme un nom commençant par une consonne ! On rencontre le même phénomène en anglais. Par exemple, dans la nouvelle « At the Bay » de Katherine Mansfield, plusieurs jeunes enfants discutent sur la plage de leurs trouvailles respectives et l'un d'entre eux s'exclame : « *It's a nemeral* » pour « *an emerald* » dans le dialogue suivant :

> *'Now turn around!' he ordered.*
> *They turned around.*
> *'All look the same way! Keep still! Now!'*
> *And his hand opened; he held up to the light something that flashed, that winked, that was a most lovely green.*
> *'It's* a nemeral*,' said Pip solemnly.*
> *'Is it really, Pip?' Even Isabel was impressed.*
> *The lovely green thing seemed to dance in Pip's fingers. Aunt Beryl had* a nemeral *in a ring, but it was a very small one. This one was as big as a star and far more beautiful*[68].
> (« Maintenant, tournez-vous », ordonna-t-il.
> Elles se tournèrent.
> « Regardez toutes dans la même direction ! Ne bougez pas ! Voilà ! »
> Et sa main s'ouvrit ; il éleva dans la lumière quelque chose qui brillait, qui scintillait, qui était d'un très joli vert.
> « C'est une *némeraude* », annonça Pip solennellement.
> – Oh, c'est vrai, Pip ? » Même Isabel était impressionnée.
> La jolie chose verte semblait danser entre les doigts de Pip. Tante Beryl avait une *némeraude* sur une bague, mais elle était toute petite. Celle-ci était grosse comme une étoile et beaucoup plus belle[69]).

67. Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, *op. cit.*, p. 159-160.
68. *The Garden Party and Other Stories*, Penguin Modern Classics, 1951 [1922], p. 24-25.
69. Traduction de Françoise Pellan de la nouvelle « La Baie », dans *La Garden Party et autres nouvelles* de Katherine Mansfield, Paris, Gallimard, « Folio Classique », 2002, p. 58-59.

Il n'est pas surprenant que Françoise Pellan ait appliqué à son tour les conditions de bonne formation du parler enfant dans sa traduction de « La Baie » : « C'est *une némeraude*, annonça Pip solennellement. […] Tante Beryl avait *une némeraude* sur une bague, mais elle était toute petite. » En note, elle signale même :

> Quand elle a su que Constable était prêt à publier *La Garden Party*, Katherine Mansfield a écrit à son agent littéraire pour lui demander de veiller à ce que les déformations volontaires de certains mots ne soient pas corrigées : « Il y a plusieurs mots qui semblent mal orthographiés, par exemple *nemeral* pour *emerald* (émeraude), *ninseck* pour *insect*, etc. Comme ils ne sont pas entre guillemets, la dactylo peut croire qu'il s'agit d'une ignorance coupable de ma part. Mais je vous donne ma parole que chacune de ces fautes est intentionnelle. Isoler des mots par des guillemets ou une mise en italique enlève du naturel aux paroles des enfants ou des domestiques. » (*L*, 29 septembre 1921[70])

Cette note appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, on s'aperçoit que Katherine Mansfield a conscience d'employer une forme de « mauvaise langue », de langue fautive comme elle le dit elle-même et, en tant qu'auteur, elle redoute le jugement d'autrui, notamment celui de la dactylo, prompt à la condamner. On retrouve là la peur d'être considérée comme mal éduquée et aussi d'être ridicule. Elle s'empresse donc de rappeler qu'elle maîtrise la norme linguistique en vigueur. Par ailleurs, elle fait office de sociolinguiste en souhaitant que son texte soit au plus près du terrain et reflète ainsi la pratique effective de la langue par ses personnages en fonction de leurs origines socioculturelles et professionnelles diverses. Cela n'est pas sans rappeler la démarche tantôt normative, tantôt descriptive de Larreya et Rivière dans leur *Grammaire explicative de l'anglais*. Nul ne peut échapper à la norme ; tout écart mérite néanmoins l'attention de l'apprenant/du lecteur (et non sa condamnation) en tant que trace d'une signification à laquelle il peut se donner les moyens (linguistiques et sociaux) d'accéder.

Pour en revenir à « zont », on peut envisager qu'il s'agit sans doute aussi d'un marquage du pluriel sur le relatif sujet (« qui »), assimilé par analogie à un pronom personnel qui n'est pas, quant à lui, invariable (« il/ils ; elle/elles »). La liaison à l'oral en français est la trace qui annonce le marquage pluriel du sujet avant celui du verbe et sert ainsi de premier chemin d'accès à la catégorie du nombre. On peut supposer que l'enfant y est sensible[71].

En tout cas, il s'agit là d'un exemple de grammaire de l'enfant bien installé dans la pratique langagière d'Emma puisque je l'ai entendu à plusieurs reprises et, même encore récemment, alors qu'elle est actuellement âgée de 10 ans. Au lendemain du match de la Ligue des Champions Lyon-

70. *Ibid.*, p. 342.

71. Mes trois enfants, y compris Baptiste âgé de 5 ans, emploient fréquemment cette forme (« qui zont »), en alternance avec « qui ont » à force de reprises bienveillantes de ma part.

Fiorentina[72] (Italie), elle s'est exclamée tout naturellement : « C'est la meilleure équipe qui zont gagné ! »

Je vais prendre un autre exemple, emprunté à ma cadette de 5 ans en 2007, qui l'employait de façon récurrente : « L'autre jour, je vais à l'école ». J'avais beau lui dire que c'était incorrect [*sic*] et qu'il fallait employer le repère temporel « demain », rien n'y faisait et, personnellement, je n'allais pas chercher plus loin. Or, lors d'un séminaire de linguistique à l'Institut d'anglais Charles-V (université Paris VII), le linguiste angliciste Lionel Dufaye, qui parlait de temporalité, a donné l'étymologie de *yesterday*[73] (« hier »), devant laquelle je suis restée sans voix : *yesterday* signifiait à l'origine *the other day* et donc « l'autre jour ». S'interprétant à partir d'aujourd'hui (« *reckoned from "today", either backward or forward* »), il pouvait signifier indifféremment « hier » ou « demain » ! En fait, il apparaît que Gabrielle employait « l'autre jour » comme un déictique (au sens de *shifter*) qui, pour être bien compris, doit être contextualisé, explicité comme signifiant « l'autre jour par rapport à aujourd'hui », le temps présent du verbe « aller » prenant dès lors valeur de renvoi à l'avenir avec la validation différée de la relation prédicative par rapport à l'actuel de la situation d'énonciation. Derrière cet énoncé qui me semblait mal formé se cachait ainsi une opération de *deixis* effectuée en bonne et due forme. Je précise que l'énoncé était le plus souvent employé avec une intonation montante, signifiant par là une question glosable par « et demain, il y a école ou non ? » Je me suis dit après coup que Gabrielle ne parlait peut-être pas une langue si incorrecte que cela, à condition que je puisse et veuille accéder au cheminement propre à sa grammaire ! Autour de ses six ans, Gabrielle a abandonné « l'autre jour » au profit de la « bonne forme », « demain ». Aliyah Morgenstern[74] indique que « progressivement [...], l'enfant passe de formes "incorrectes" à des formes plus conformes. Paradoxalement, cela montre qu'il s'est approprié la parole de l'autre, de l'adulte et l'a faite sienne ». De fait, l'ajustement concerne autant l'énonciateur que le co-énonciateur, enfant comme adulte, et une telle démarche énonciative n'est pas exempte d'obstacles. Rien n'est acquis d'avance : tout est à construire et à re-construire. Selon Culioli, cette attitude de recherche d'ajustement rejoint la tâche du linguiste, à la fois difficile et facile :

> Je pense que c'est difficile, et en même temps plus facile qu'il n'y paraît. C'est difficile, parce que cela suppose des dispositions pratiquement contra-

72. Match de football à domicile, au stade Gerland à Lyon, le mercredi 16 septembre 2009, score 1-0.

73. « O.E. *geostran dæg*, from *dæg* "day" + *geostran* "yesterday," from P.Gmc. **gestra-* (voir O.H.G. *gestaron*, Ger. *gestern* "yesterday," O.N. *gær* "tomorrow, yesterday," Goth. *gistradagis* "tomorrow"), originally "the other day" (reckoned from "today," either backward or forward), from PIE **ghes* (cf. Skt. *hyah*, Avestan *zyo*, Pers. *di*, Gk. *khthes*, L. *heri*, O.Ir. *indhe*, Welsh *doe* "yesterday;" L. *hesternus* "of yesterday"). » Cette référence provient du *Online Etymology Dictionary* (voir bibliographie).

74. Aliyah Morgenstern, « Le langage de l'enfant est-il linguistiquement correct ? », art. cité, p. 126.

> dictoires, c'est vrai ! Mais c'est plus facile qu'il ne paraît, parce que si par *bonheur*… vous voyez, j'utilise des mots forts, j'en parle presque comme d'un euphorisant, non ? Je ne veux pas dire un stimulant extérieur, mais je pense, de façon quasi-étymologique, à ce mouvement intérieur qui rend dispos et disponible, qui conduit à bon port. D'où la joie qui naît d'une recherche où la fascination, jamais éteinte, devant les variations singulières et si souvent imprévues des phénomènes empiriques, à travers les langues et dans une même langue, se prolonge dans le travail théorique, c'est-à-dire la connaissance réflexive, ou l'idée de l'idée, pour parler comme Spinoza. Difficile trajet, chemin sans fin, mais qui laisse entrevoir la belle et déroutante complexité du langage[75].

CONCLUSION

Ainsi, au-delà des limites de l'intercompréhension, si j'accepte l'idée que tel énoncé qui me semble incorrect fait sens pour celui ou celle qui l'émet, si j'ai envie de tout mettre en œuvre pour accéder à ce sens, alors je pourrai sans doute m'ouvrir à l'idée que cet énoncé obéit à des règles constitutives en relation avec les conditions de bonne formation propres à sa variété de langue. C'est un fait, comme on l'a vu, qu'en anglais parlé, la double négation s'emploie couramment. Il importe alors de prendre position en tant que linguiste, en optant pour une approche épistémologique qui donne toute sa place à l'étude de tels faits de discours :

> La langue parlée a l'avantage d'être hors de portée du purisme, en tant que régulateur de formes ; elle nous livre une activité organisatrice, dont nous n'avons pas conscience, à travers des agencements qui sont autant de traces (et de déclencheurs) de représentations et d'opérations[76].

En accord avec toute la linguistique variationniste et énonciative, et avec Patrice Larroque[77] en particulier, j'avance que le « mal parler » mérite d'être étudié dans la mesure où il y a une grammaire de la « mauvaise langue ».

RÉFÉRENCES

CELLÉRIER, G., « Structures cognitives et schèmes d'action », *Archives de psychologie*, n°s 180, mars 1979, p. 87-104 et 181, juin 1979, p. 107-122.

CHEVILLET, F., *Les Variétés de l'anglais*, Paris, Nathan, 1991.

CULIOLI, A., *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, t. 1, Gap, Ophrys, « L'Homme dans la langue », 1990.

—, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, t. 2, *ibid.*, 1999a.

—, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, t. 3, *ibid.*, 1999b.

75. Antoine Culioli, *Variations sur la linguistique*, *op. cit*, p. 233-234.

76. Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, *op. cit.*, p. 141.

77. Patrice Larroque, « Le "mal parler" mérite d'être étudié », art. cité, p. 79.

—, *Variations sur la linguistique. Entretiens avec Frédéric Fau*, préface et notes de Michel Viel, Langres, Klincksieck, 2002.

—, NORMAND, C., *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Gap, Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue », 2005.

LARREYA, P. et RIVIÈRE, C., *Grammaire explicative de l'anglais*, 3e éd., Paris, Pearson Longman, 2005.

LARROQUE, P., « Le "mal parler" mérite d'être étudié », *Correct, incorrect en linguistique anglaise*, C.I.E.R.E.C., Travaux 113, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2003, p. 69-80.

—, « Variation et représentation linguistique », *Anglophonia*, n° 18, 2005, p. 205-216.

MILROY, J., « The history of English in the British Isles », dans P. Trudgill (dir.), *Language in the British Isles*, Cambridge University Press, 1984, p. 5-31.

MONOD, J., *Le Hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Paris, Seuil, 1970.

MORGENSTERN, A., « Le langage de l'enfant est-il linguistiquement correct ? », *Correct, incorrect en linguistique anglaise*, C.I.E.R.E.C. Travaux 113, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2003, p. 111-127.

Online Etymology Dictionary, `http://www.etymonline.com/index.php?search=yesterday/`

PULLUM, G. K., « Ideology, Power, and Linguistic Theory », 2006, `people.ucsc.edu/~pullum/MLA2004.pdf`.

SAUSSURE, F. (de), *Cours de linguistique générale* [1916], Tullio de Mauro (éd.), Paris, Payot-Rivages, 1995.

SEARLE, J. R., *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press, 1969.

STRUNK, W., *The Elements of Style* [1918], Boston, Allyn and Bacon, 2000.

—, WHITE, E. B., *The Elements of Style* [1918], 1957.

Ce volume est consacré à la mauvaise langue, c'est-à-dire à l'idiome linguistique irrégulier ou incorrect, mais aussi à la « malebouche » qui blesse, insulte, blasphème, invective, est instrument de commérage ou de bavardage. En s'intéressant aux mauvaises langues, cet ouvrage montre combien les recherches des philosophes du langage, socio-linguistes, traductologues, historiens et stylisticiens font évoluer nos conceptions de la langue, au point de nous faire préférer à la bonne norme ses variations souvent condamnées et jugées indignes d'être étudiées. Objet tout à la fois de fascination et de répulsion, la mauvaise langue semble résister à toute tentative de contrôle. Des péchés de la langue catalogués par la culture médiévale à la mauvaise langue proscrite par l'école française de Montréal, du « flux de caquet » décrit par Montaigne à l'insulte syndicale contemporaine, de la polémique classique aux pamphlets de la guerre civile anglaise, une diversité de situations d'énonciation et de contextes socio-historiques sont envisagés ici, qui nous permettent de mesurer à quel point dire et fer sont intimement liés.

Ce volume contient les articles d'Amina Askar, Nicolas Ballier, Sylvaine Bataille, Claire Boulard-Jouslin, Emily Butterworth, Carla Casagrande, Catherine Filippi-Deswelle, Hélène Francoual, Claire Gheeraert-Graffeuille, Claude Gontran, Astrid Guillaume, Évelyne Larguèche, Jean-Jacques Lecercle, Anne Milhou-Roudié, Hélène Rabaey, Elatiana Razafimandimbimanana, Mathias Schonbuch, Silvana Vecchio, Laurence Villard et Lindsay Watson.

Couverture : détail d'« Invidia », André Alciat, Les Emblèmes, *1584 © Glasgow University Library.*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE ROUEN ET DU HAVRE

ISBN : 978-2-87775-567-2

9 782877 755672

25 €

UNIVERSITÉ DE ROUEN